

-2016-03-

L'an deux mille seize et vingt-quatre Mai à 20 Heures 45, dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de COURS LES BAINS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DREUMONT, Maire.  
La convocation était du 13 Mai 2016..

**PRESENTS** : BORDESOULES Martine, DEMOULE Jacques, DUCASSE Valérie, LABARCHEDE David, LABARCHEDE Magali, LABONNE Jean-Bernard, NARBEBURU Dominique, PIZZINATO Jeany,

**EXCUSES** : DUPOIS Sylvie, GASSER Frédéric,

**Secrétaire de séance** : Mme PIZZINATO Jeany

Après lecture, donnée par Valérie DUCASSE, le compte rendu de la réunion du 05 Avril 2016 est adopté à l'unanimité par les membres présents à la séance.

### **-001- LOCAL TECHNIQUE :**

Avant la réunion une visite a été réalisée par les conseillers. Monsieur Le Maire fait le point sur l'avancement des travaux, il précise que pour l'heure le planning est assez bien respecté.

### **002- TRAVAUX 2016 :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis qui ont été établis pour les projets évoqués à savoir : la création d'un parking pour la salle communale et des travaux sur le clocher de l'église.

Pour ce qui est de la création d'un parking pour la salle, des devis ont été fournis il convient de décider si on réalise une clôture en bois traité en même temps ou si cela peut être reporté le montant H.T. des travaux est de 17 076.00 avec la clôture et de 13 734.00 € sans.

Au niveau de la réparation du clocher cela concerne la maçonnerie extérieure deux devis ont été fournis par Messieurs LABORDE pour 4 521.00 et DA ROS pour 5 415.00 qui réaliseront, si ce projet est retenu le chantier en commun, soit un montant cumulé de 9 936.00 € H.T.

Monsieur Le Maire expose que le budget de la commune oblige à procéder à des choix. Après discussion, le Conseil donne la priorité au parking et retient l'entreprise MALANDIT pour un total de 13 734 €, la clôture bois ne sera pas réalisée cette année. Il est envisagé de programmer les travaux à l'Eglise pour essayer d'obtenir des aides financières autres que le FDAEC.

### **-003- SUBVENTION FDAEC 2016 :**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que la réunion cantonale présidée par Madame Isabelle DEXPERT, Vice-Présidente et Monsieur Jean-Luc GLEYZE, Président du Conseil Départemental Conseillers Départementaux du Canton du Sud Gironde, pour la répartition du FDAEC 2016, a permis d'envisager à notre commune une subvention de 8 000 euros € ( huit mille euros) .

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

- De réaliser en 2016 la création d'un parking pour la salle communale pour un montant H.T. de 13 734.00 H.T.
- De demander au Conseil Général une subvention de 8 000.00 € au titre de ces investissements , et d'assurer le financement complémentaire pour ces investissements par 8 480.80 € TTC d'autofinancement.

#### **-004- : COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

##### **PRESIDENCE :**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que le nouveau Président élu suite à la démission de M. BAILLE est M. DUBERNET, Maire de Lignan de Bazas, qui était vice-président chargé du Social et des Ressources Humaines.

Le poste de vice-président vacant a été attribué à M. CARDOIT, Maire de Goulade.  
La composition des commissions a été revue pour répondre à la réglementation par rapport à un manque d'élus communautaires sur certaines commissions. Des nouvelles commissions ont été créées : Abattoir et numérique- téléphonie ; les conseillers municipaux qui souhaitent en faire partie doivent le signaler. Le Maire s'est inscrit pour la commission Abattoir.

#### **-005- LES SYNDICATS :**

##### **SIVOS DE GRIGNOLS :**

Valérie DUCASSE, donne le compte rendu de la dernière réunion en date du 12 Mai 2016.

Projet de réhabilitation de la maternelle : il a été présenté aux enseignants qui ne sont pas très enthousiastes pour ce projet et qui proposent des idées pour répondre aux besoins et aller vers des économies. Les agents sont également concernés car la création d'un local social est prévue.

Les classes vont être équipées de tableaux numériques pour ce faire les subventions ont été demandées y compris sur la réserve parlementaire.

#### **-006- QUESTIONS DIVERSES :**

##### **Repas des Voisins :**

Il est fixé au 24 Juin 2016, le comité des fêtes sera sollicité pour éventuellement reprendre cette manifestation.

##### **Bénicousine :**

La prochaine parution est prévue pour Juin, la commission communication se réunira le Mardi 31 Mai 2016 afin d'y travailler.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 Heures 15.